

Rapport sur les affiliations et licences saison sportive 2018-2019

Table des matières

A.	Composition du service Affiliations-Licences.....	2
B.	Les affiliations	2
1.	Evolution du nombre de structures affiliées.....	2
2.	Evolution du nombre de structures par nombre de licences.....	3
C.	Les licences annuelles et pass'sports	4
1.	Licences annuelles	4
2.	Pass'sports	9
D.	Point sur les finances	10
1.	Recettes	10
2.	Dépenses.....	10
3.	Comparatif avec les saisons précédentes	10
E.	Les pistes de travail concernant de nouvelles offres possibles pour converger vers de nouveaux axes de développement.....	11
F.	Conclusion.....	11

A. Composition du service Affiliations-Licences

Patricia VIGNAU : Secrétaire Général adjointe de la FFH en charge des Affiliations et Licences

Danaé DELONGLEE : salariée, responsable du service Affiliations-Licences

B. Les affiliations

Méthode de calcul :

Pour déterminer le nombre d'affiliation, nous prenons en compte :

- les associations handisport
- les sections handisport dans des clubs valides
- les comités d'organisation
- les structures agréées

Le nombre total d'affiliations enregistrées est de 1 358 structures.

1. Evolution du nombre de structures affiliées

Saison	Associations		Sections		Structures agréées		Comité d'organisation		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
2017-2018	538	39.85%	806	59.70%	5	0.37%	1	0.07%	1 350
2018-2019	552	40,64%	797	58,69%	8	0,60%	1	0,07%	1358

Par rapport à N-1 : +8 structures affiliées (+14 associations, -9 sections et + 3 structures agréées).

Le nombre de clubs handisport a grandement augmenté, ce qui inverse la tendance de ces dernières années (-de clubs, + de sections). Cela démontre un développement accru dans notre cœur de métier, ce qui est en accord avec la volonté des élus et de la DTN de renforcer les disciplines majeures du mouvement. Attention à la désaffection des sections.

2. Evolution du nombre de structures par nombre de licences

Nombre de licences	Saison 2017/2018		Saison 2018/2019		Ecart N-1
	Nb structures	%	Nb structures	%	
1 à 5 licences	474	35,11%	471	34,66%	-0,63%
6 à 10 licences	318	23,56%	308	22,66%	-3,14%
11 à 20 licences	250	18,52%	265	19,57%	6,40%
21 à 30 licences	102	7,56%	103	7,58%	0,98%
31 à 40 licences	66	4,89%	61	4,49%	-7,58%
41 à 50 licences	39	2,89%	41	3,02%	5,13%
51 à 100 licences	66	4,89%	78	5,74%	18,18%
101 à 150 licences	23	1,70%	19	1,40%	-17,39%
151 à 200 licences	9	0,67%	6	0,44%	-33,33%
+ 200 licences	3	0,22%	6	0,44%	100,00%
Total	1 350	100.00%	1 358	100.00%	0,67%

Les structures qui comportent 1 à 5 licenciés sont stationnaires par rapport à N-1.

La tranche 11 à 20 licenciés augmente de 6% alors qu'elle était en diminution l'an passé.

La tranche 41 à 50 licenciés se stabilise aussi l'augmentation est moindre que N-1 (39 %)

C. Les licences annuelles et pass'sports

Le nombre total de licences enregistrées est de 32 739 pour la saison 2018-2019 soit + 2,26 %

Saison	Licences annuelles		Pass'sports		Nb total de licences
	Nb	%	Nb	%	
2016-2017	27 351	81,05%	6 394	18,95%	33 745
2017-2018	26 152	80,83%	6 204	19,17%	32 356
2018-2019	26 743	81,69%	5 996	18,31%	32 739

Par rapport à N-1 : augmentation du nombre de licences (+383, sachant qu'il y a une augmentation du nombre de licences annuelles, et une baisse des licences pass'sports).

Cela est en corrélation avec le nombre d'associations affiliées supplémentaires (+14).

1. Licences annuelles

Répartition par type de licences

Type de licences	Saisons		Ecart N-1	
	2017-2018	2018-2019	en nb	en %
Compétition	5 860	5 942	82	1,40%
Cadre	7 605	7 790	185	2,43%
Loisir	8 743	8 794	51	0,58%
Etablissement	3 944	4 217	273	6,92%
Total	26 152	26 743	591	2,26%

Constat :

Belle augmentation du nombre de licences établissement, qui fait écho à l'augmentation du nombre de clubs handisport. Le nombre de licences de compétition est à nouveau en hausse, alors qu'en N-1 il était en diminution de 7,60 %. Par contre les licences loisirs qui avaient une augmentation de 9 % en N-1, stagnent avec 0,58 % de hausse. Nous devons continuer à communiquer sur les offres de pratique loisirs plus largement

Répartition par sexe

Saison	Hommes			Femmes			Total licences
	Nb	%	Ecart N-1	Nb	%	Ecart N-1	
2017-2018	17 664	67.54%	-5.18%	8 488	32.46%	-2.93%	26 152
2018-2019	18 195	68,04%	3,01%	8 548	31,97%	0,72%	26 743

Constat :

La part des femmes reste stable. L'augmentation des licences concerne les hommes. Nous n'avons pas capté plus de femmes dans nos offres. Est-ce que le public dans les établissements est majoritairement masculin ?

Répartition par handicap

Handicaps	Saisons		Ecart N-1 en nb	Répartition globale en %
	2017-2018	2018/2019		
Spina bifida	Non renseigné	95		0,34%
Handicaps neurologiques évolutifs	829	837	8	2,98%
Handicaps neurologiques d'origine périphérique	1243	1332	89	4,74%
Handicaps orthopédiques	1850	1941	91	6,91%
Handicaps visuels	1725	1984	259	7,07%
Paraplégiques et Tétraplégiques	2243	2410	167	8,58%
Sourds	2641	2749	108	9,79%
Infirmes Moteur Cérébral (lésions cérébrales)	4043	4010	-33	14,28%
Autres	3913	4228	315	15,06%
Valides	7188	8488	1300	30,23%
Cumul	25675	28074	2399	100,00%

Important : le nombre total d'handicaps ne correspond pas au nombre de licences car certains de nos licenciés ont plusieurs handicaps.

La catégorie IMC enregistre une perte de 33 licences alors que l'an passé il y avait une hausse de 257 licences. Est-ce que l'offre de pratique n'est pas adaptée ? De nouveaux programmes seront à élaborer pour répondre à la demande.

Répartition par tranche d'âges

Tranche d'âges	Hommes	Répartition Homme %	Femmes	Répartition Femme %	Total	Répartition Total %
-10 ans	707	62,73%	420	37,27%	1 127	4,21%
de 11 à 20 ans	2 778	67,66%	1 328	32,34%	4 106	15,35%
de 21 à 30 ans	2 787	70,08%	1 190	29,92%	3 977	14,87%
de 31 à 40 ans	3 025	69,52%	1 326	30,48%	4 351	16,27%
de 41 à 50 ans	3 110	68,70%	1 417	31,30%	4 527	16,93%
de 51 à 60 ans	2 890	67,26%	1 407	32,74%	4 297	16,07%
de 61 à 70 ans	2 084	68,49%	959	31,51%	3 043	11,38%
de 71 à 80 ans	673	64,59%	369	35,41%	1042	3,90%
de 81 à 90 ans	118	51,98%	109	48,02%	227	0,85%
+ 90 ans	23	50,00%	23	50,00%	46	0,17%
Cumul	18195	68,04%	8548	31,96%	26 743	100,00%

Constat : On touche encore trop peu les moins de 10 ans. C'est un secteur qui n'est pas encore exploité par notre mouvement. Une pratique en famille permettrait peut-être de capter ces jeunes pratiquants.

De même les tranches d'âges 71 ans à + 90 ans ne sont pas significatifs. Le programme HandiSport Santé pourra peut-être répondre à ce public sénior.

Le programme « grand handicap » aussi dans les établissements.

Evolution du nombre de licences par tranche d'âges

Tranche d'âges	Saison		Ecart N-1	
	2017-2018	2018-2019	en nb	en %
< 10 ans	890	1 127	237	26,63%
de 11 à 20 ans	3 643	4 106	463	12,70%
de 21 à 30 ans	4 060	3 977	-83	-2,04%
de 31 à 40 ans	4 293	4 351	58	1,35%
de 41 à 50 ans	4 522	4 527	5	0,11%
de 51 à 60 ans	4 304	4 297	-7	-0,16%
de 61 à 70 ans	3 126	3 043	-83	-2,66%
de 71 à 80 ans	1 023	1042	19	1,86%
de 81 à 90 ans	235	227	-8	-3,40%
+ 90 ans	56	46	-10	-17,86%
Total	26 152	26 743	591	2,26%

Constat : une augmentation des – de 11 ans : +237 mais qui ne représentent que 4,21 % du chiffre global.

Une augmentation du nombre de la tranche d'âge 11 à 20 ans : +463

Une perte pour la tranche 21 à 30 ans : - 83

Une diminution pour la tranche 61 à 70 ans : - 83

Répartition des licences compétition par discipline et sexe

Disciplines	Total		Homme		Femme	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Basket-ball	857	14,44%	759	88,56%	98	11,44%
Foot à 11 (sourds)	691	11,64%	534	77,28%	157	22,72%
Natation	429	7,23%	268	62,47%	161	37,53%
Foot fauteuil électrique	407	6,86%	361	88,70%	46	11,30%
Sports de Boules - Pétanque	485	8,17%	373	76,91%	112	23,09%
Athlétisme	451	7,60%	337	74,72%	114	25,28%
Tir à l'arc	376	6,34%	274	72,87%	102	27,13%
Tennis de table	411	6,93%	353	85,89%	58	14,11%
Boccia	363	6,12%	263	72,45%	103	28,37%
Foot à 5 (DV)	182	3,07%	178	97,80%	4	2,20%
Rugby fauteuil	151	2,54%	140	92,72%	11	7,28%
Escrime	136	2,29%	94	69,12%	42	30,88%
Cyclisme Handcycle	107	1,80%	96	89,72%	11	10,28%
Ski alpin	63	1,06%	50	79,37%	13	20,63%
Handball	94	1,58%	94	100,00%	0	0,00%
Ski de fond - Biathlon	39	0,66%	30	76,92%	9	23,08%
Cyclisme solo	89	1,50%	81	91,01%	8	8,99%
Sarbacane	66	1,11%	49	74,24%	17	25,76%
Bowling	44	0,74%	33	75,00%	11	25,00%
Cyclisme tandem	60	1,01%	57	95,00%	3	5,00%
Musculation et Développé couché	32	0,54%	27	84,38%	5	15,63%
Badminton	47	0,79%	26	55,32%	21	44,68%
Equitation	4	0,07%	2	50,00%	2	50,00%
Goalball	69	1,16%	43	62,32%	26	37,68%
Snowboard	13	0,22%	11	84,62%	2	15,38%
Cyclisme tricycle	5	0,08%	5	100,00%	0	0,00%
Futsal	82	1,38%	81	98,78%	1	1,22%
Torball	182	3,07%	137	75,27%	45	24,73%
Totaux		100,00%		80,13%		19,92%

Constat:

Nécessité d'impliquer et d'engager plus de femmes dans le sport de compétition, certaines disciplines étant quasiment exclusivement masculine (foot à 5, rugby fauteuil, cyclisme, futsal)

2. Pass'sports

Evolution du nombre de pass'sports

Saison sportive	Nb de pass'sports	Ecart N-1	
		en nb	en %
2017-2018	6 204	-190	-2.97%
2018-2019	5 996	-208	-3.35%

Evolution du nombre de manifestations avec délivrance de pass'sports

Saison sportive	Nb de manifestations	Ecart N-1	
		en nb	en %
2017-2018	562	-28	-4,75 %
2018-2019	595	+33	+5,89 %

Constat :

Nous constatons un nombre d'événements déclarés plus importants, mais un nombre de pass'sports qui diminue.

3 pistes expliquant cette évolution :

- *Soit de petites animations locales avec peu de participants se sont développées,
- *soit les organisateurs ne prennent pas tous les pass'sports nécessaires,
- *soit les structures privilégient les licences.

D. Point sur les finances

Sans rentrer dans le budget financier qui sera présenté par notre Trésorière Générale, Léone Delpuech, voici les principales lignes budgétaires de notre service licences en 2018-2019.

1. Recettes

Le montant des recettes Affiliations-Licences est de **947 565 €**.

2. Dépenses

Le montant total des dépenses est de **220 490 €**, voir le détail ci-dessous :

- Ristournes accordées aux CRH : 150 473 €,
- Ristournes accordées au CDH : 39 311€,
- Licences gratuites suite aux conventions, remboursement de licences : 5 840 €,
- Licences, frais d'impression : 0 €,
- Maintenance informatique (Exalto) : 5 670 €,
- Hébergement et développements informatiques : 30 888 €.

3. Comparatif avec les saisons précédentes

Saison sportive	Recettes	Dépenses			
		Rétrocessions (CDH et CRH)	Impression Licences	Maintenance outil licences	Hébergement et dévelop. informatique
2017-2018	876 246 €	176 147 €	9 252 €	7 200 €	27 891 €
2018-2019	947 565 €	189 784 €	0 €	5 670 €	30 888 €
Ecart N-1 (valeur)	71 319	13 637	- 9 252 €	-1 530 €	2 997
Ecart N-1 (%)	8,13 %	7,74 %	/	-21,25 %	10,74 %

Constat : Les recettes sont en augmentation et en cohérence avec l'augmentation du nombre de licences et d'affiliations.

Ce qui implique une rétrocession plus importante aux CDH et CRH de + 7,74 %.

Il n'y a pas de dépenses impression licences du fait de la dématérialisation de celles-ci.

Une maintenance outil licences en diminution encore cette saison et l'hébergement / développement informatique en légère hausse.

Des dépenses maîtrisées au regard de la saison N-1.

E. Les pistes de travail concernant de nouvelles offres possibles pour converger vers de nouveaux axes de développement

- Travailler l'argumentaire d'affiliation pour convaincre et fidéliser les sections (éviter les turnovers)
- Travailler à la féminisation de certaines disciplines, et amener les femmes vers la compétition
- Travailler sur la poursuite d'une pratique au-delà de 60 ans.
- Une affiliation unique simplifiée pour les clubs
- Travailler sur une licence famille pour capter le « tout petit »

F. Conclusion

- La diminution du nombre de sections Handisport et l'augmentation des clubs montrent le travail mené par les élus et la DTN pour proposer des offres loisirs plus nombreuses. Ce travail fait suite à la réflexion menée après la perte des délégations.
- Le développement de nouvelles offres HandiSport-santé, famille, multi sport, ESport permettra de marquer notre développement futur tout en gardant nos prérogatives et notre expertise Handisport.
- Une licence plus attractive est nécessaire et une affiliation simplifiée pour nos structures aussi.
- Un point de vigilance doit être réalisé pour les sections : prévoir un accompagnement plus fort en aide humaine, matériel, apports d'expertises dans la durée.

Un grand merci à tous les acteurs de notre mouvement Handisport, pour cette saison riche humainement et sportivement.

En espérant que l'héritage Paris 2024 renforce et contribue au développement de la pratique sportive, pour tous, et à tous les âges de la vie.

Patricia VIGNAU
Secrétaire Général Adjointe de la F.F.H.
En charge des Affiliations et des licences

Le 1^{er} juillet 2020